



Quel est l'état de nos cours d'eau?

Valeur et situation des cours d'eau suisses

Résumé

Quel est l'état de nos cours d'eau: Valeur et situation des cours d'eau suisses

Résumé

Photo: Lukas Bammatter, Beverin (Engadin)

WWF Suisse
Hohlstrasse 110
8010 Zurich

Résumé

Des ruisseaux et des rivières en bonne santé sont essentielles et leur importance pour la biodiversité est énorme. Mais les atteintes portées aux cours d'eau suisses ces deux derniers siècles sont tout aussi importantes, tout comme la perte d'espèces et d'écosystèmes naturels. Le WWF s'engage ainsi depuis longtemps pour leur protection et leur renaturation. En effet, malgré les efforts intenses des organisations de défense de la nature et diverses décisions politiques en faveur de cours d'eau plus naturels, les ruisseaux et rivières restent soumis à une forte pression.

Le WWF a analysé la santé des cours d'eau helvétiques et a déterminé lesquels méritaient une protection particulière. L'idée est d'identifier les tronçons les plus précieux, afin de mieux les protéger à l'avenir. Pour y parvenir, les cours d'eau de notre pays ont été évalués par un bureau spécialisé externe. La présente publication livre les résultats de cette étude et les recommandations qui en découlent.

L'analyse se base sur les objectifs définis pour les cours d'eau de surface dans l'ordonnance nationale sur la protection des eaux. A cet effet, ses auteurs ont condensé les données pertinentes et disponibles. Pour tous les ruisseaux et rivières, quatre critères ont été évalués à l'aide de divers indicateurs puis agrégés de sorte à obtenir une évaluation globale:

1. La diversité des espèces est-elle spécialement élevée?
2. Les cours d'eau présentent-ils des écosystèmes particulièrement précieux?
3. Sont-ils exempts d'aménagements et leurs écosystèmes ainsi que les liens entre eux sont-ils naturels?
4. Le régime hydrologique dans le bassin versant est-il essentiellement intact (p. ex. absence d'installations de pompage, de retenue ou de barrage)?

L'évaluation montre que les cours d'eau suisses sont toujours soumis à une forte pression. Seuls 3,6% des ruisseaux et rivières obtiennent la qualification «extrêmement précieux». Les ruisseaux et les rivières appartenant à cette catégorie sont particulièrement riches en espèces. La structure de leur écosystème et les liens au sein de celui-ci sont encore largement naturels, le régime hydrique dans le bassin versant n'est pas entravé ou il existe encore des zones alluviales précieuses. Ces cours d'eau sont restés proches de leur état naturel, ce qui correspond aux objectifs visés par l'ordonnance sur la protection des eaux.

Seuls 16,5% des cours d'eau obtiennent la note «très précieux», ce qui signifie que leur situation se présente bien pour au moins deux indicateurs. 43,8% des ruisseaux et des rivières peuvent encore être qualifiés de «précieux», puisqu'ils remplissent entièrement l'une des fonctions examinées pour au moins un indicateur.

Les tronçons de cours d'eau les plus précieux se trouvent surtout le long de la Singine et des rivières romandes: Suisse romande telles que l'Allondon, la Broye, la Glâne, la Mentue, et l'Orbe. On en trouve également le long des grandes rivières du nord de la Suisse (Reuss, Aar, Thur, Rhin, Lucelle, Töss, Necker) et dans certaines régions de Suisse centrale, de l'Oberland bernois, de l'Engadine et du Tessin.

Selon ces résultats, seuls 20% des ruisseaux et rivières suisses répondent encore en grande partie aux objectifs de l'ordonnance sur la protection des eaux. La grande majorité d'entre eux présente, en revanche, des déficits importants. Autrement dit, les objectifs écologiques de l'ordonnance ne sont malheureusement pas réalisés à l'échelle nationale.

Les résultats de cette étude ne donnent toutefois qu'une vue d'ensemble sommaire de l'état des cours d'eau suisses. Des déficits importants ont été constatés dans les données de base. De plus, les analyses à large échelle sont toujours assorties de certaines incertitudes. Elles ne sauraient donc remplacer les évaluations réalisées par les experts sur place. Cependant, ces résultats permettent de tirer quatre conclusions claires:

1. **La poursuite de la détérioration des cours d'eau doit absolument être évitée.**
En ancrant une «interdiction de détérioration» dans la loi, de manière analogue à la directive-cadre de l'UE dans le domaine de l'eau, la disparition inquiétante de la diversité des espèces et des écosystèmes doit être interrompue.
2. **Les cours d'eau particulièrement précieux doivent être protégés.**
Les cours d'eau dont la valeur est supérieure à la moyenne et surtout les systèmes de cours d'eau reliés entre eux sont désormais tellement rares en Suisse qu'ils doivent absolument être préservés et protégés.

3. **Les efforts en faveur de la renaturation doivent être renforcés.**

Il existe en Suisse un grand potentiel d'amélioration des cours d'eau. Des efforts conséquents sont nécessaires ces prochaines années dans ce domaine, de la part de toutes les parties impliquées, si l'on veut réaliser les objectifs de la protection des cours d'eau.

4. **L'état écologique des cours d'eau doit être préservé à large échelle.**

Une telle mesure permettra de reconnaître les déficits ou les changements et de mesurer les succès des mesures d'amélioration. Ce principe concerne les données sur la qualité de l'eau, l'influence du débit et du charriage, la morphologie et surtout l'état biologique.

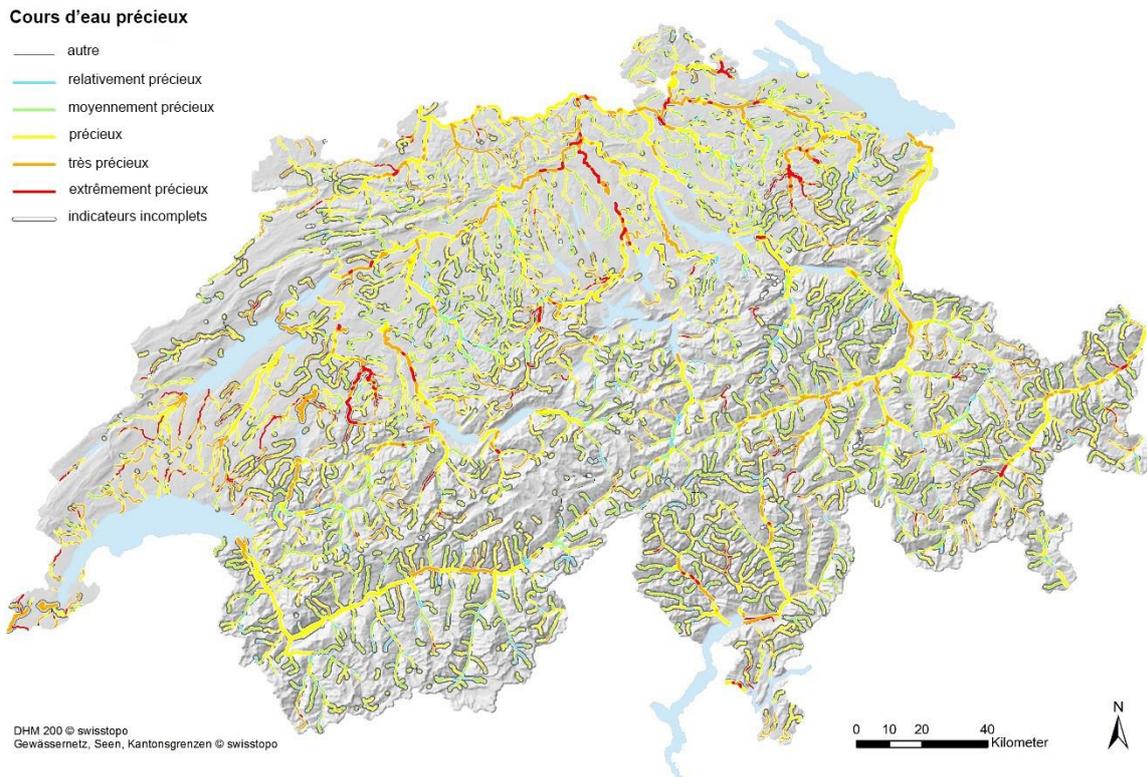


Illustration 1: Evaluation totale des cours d'eau de Suisse, en fonction de leur valeur et en tenant compte des données manquantes.